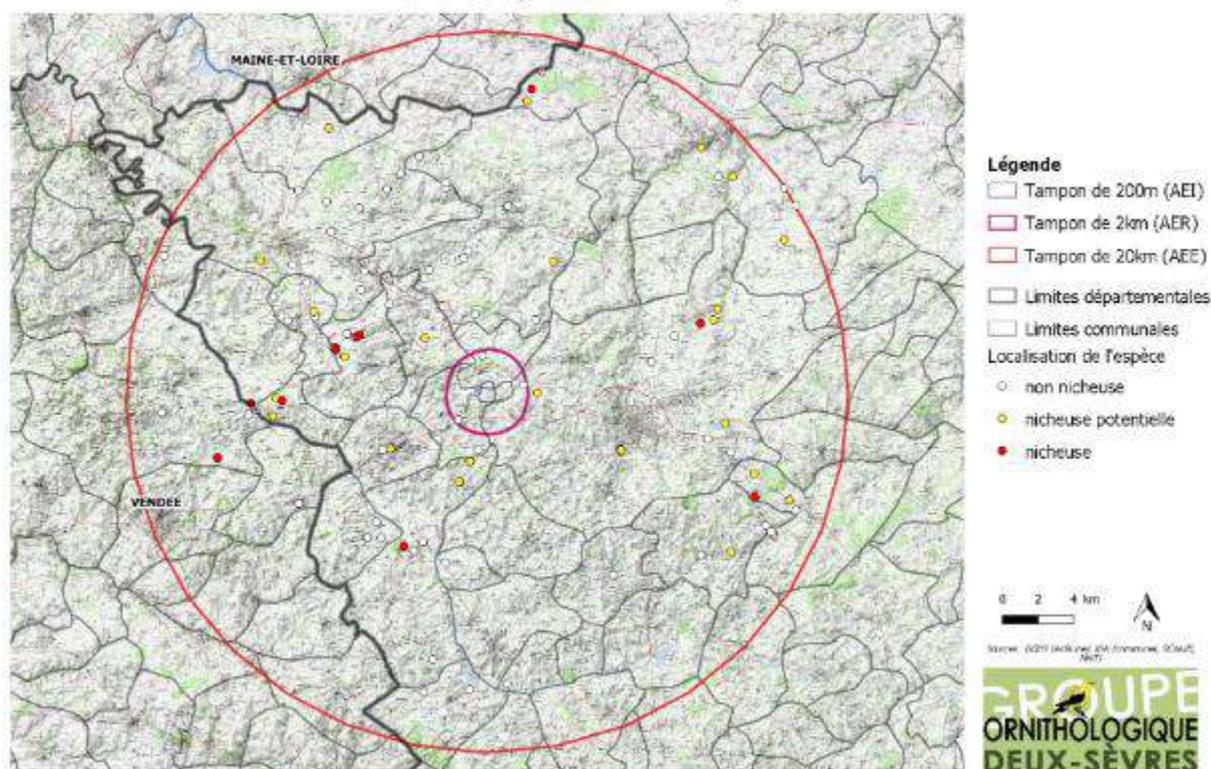


Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Bondrée apivore - *Pernis apivorus*

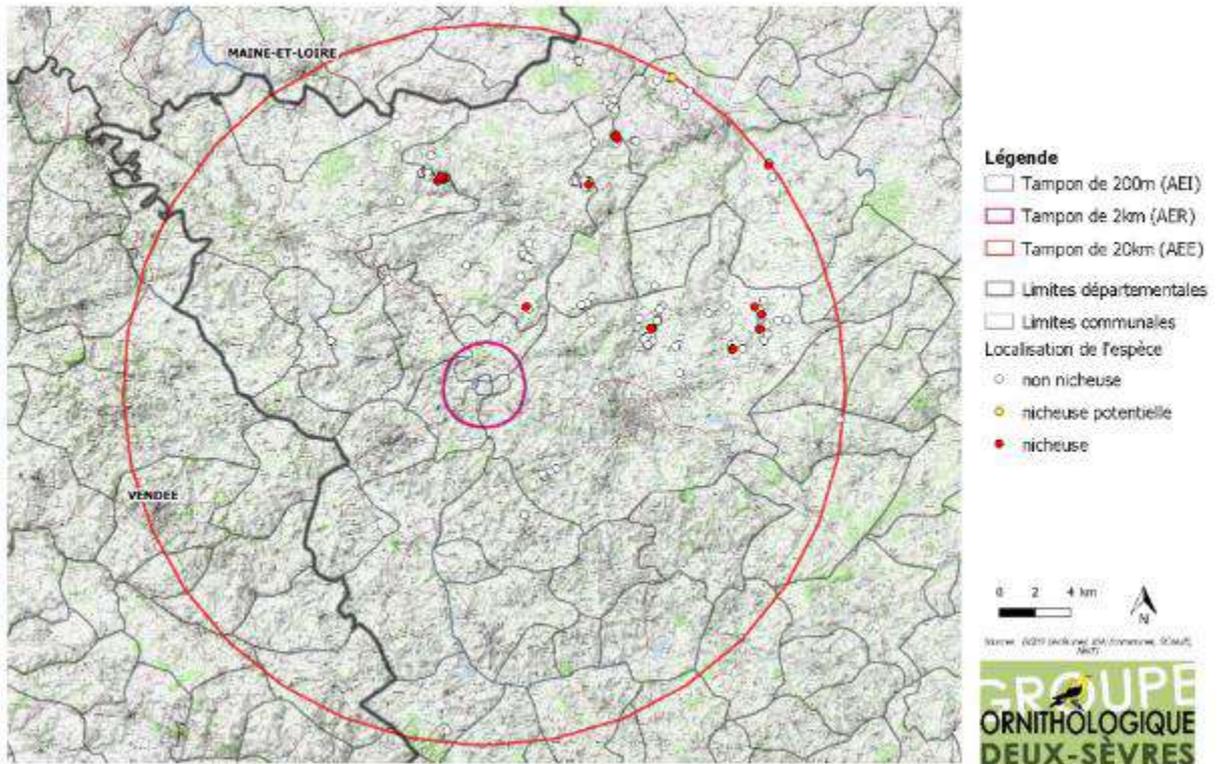


29

Commune, la **Buse variable** est observée tous les ans et à toute période dans l'AEE. Des données de reproduction ont été collectées dans la ZIP. Cette espèce s'avère relativement sensible aux éoliennes, et une vigilance particulière devra lui être accordée.

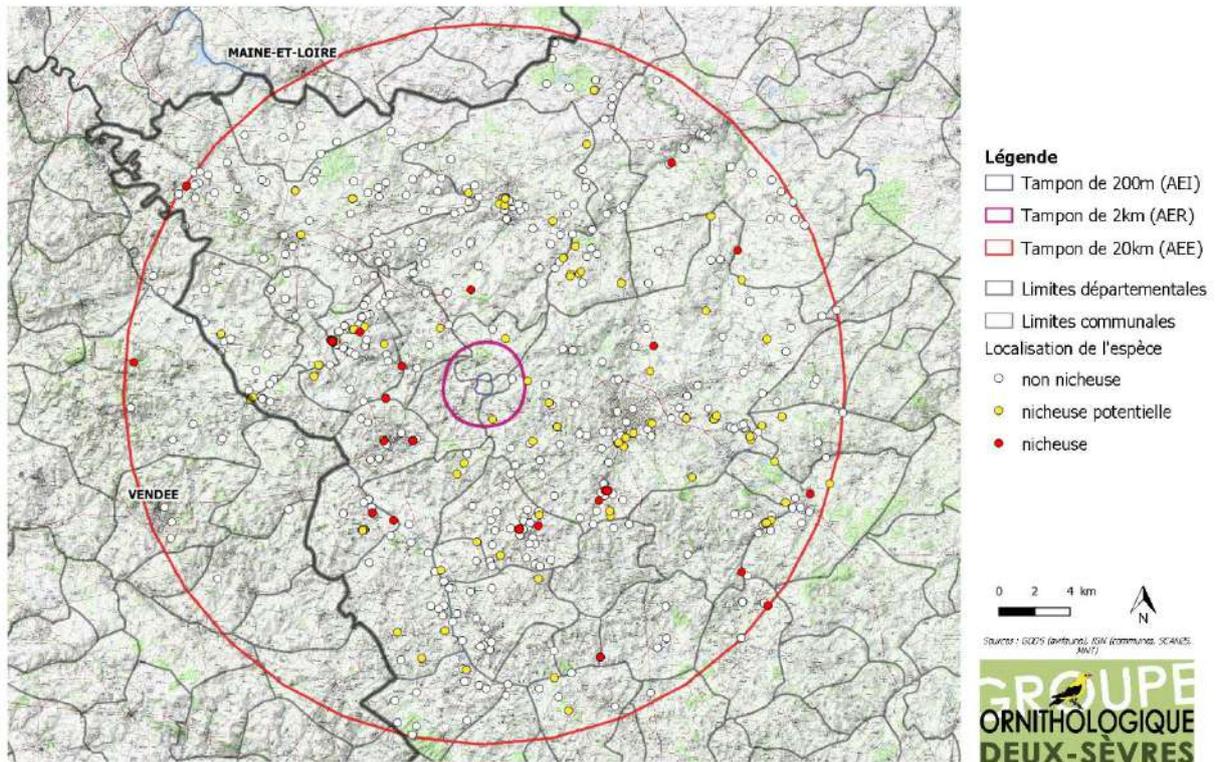
L'**Élanion blanc** est un rapace nicheur, migrateur et hivernant de plus en plus abondant en Deux-Sèvres. Il est observé presque tous les ans depuis 2012 dans l'AEE et a été nicheur au cours de 5 années. Le site de reproduction connu le plus proche est situé à 4 km au nord de la ZIP, comme le montre la carte page suivante. Il affectionne le milieu bocager, nichant dans les haies et chassant dans les cultures et les prairies. Cette espèce est inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux et est classée comme « Vulnérable » sur liste rouge des oiseaux nicheurs de France.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Élanion blanc - *Elanus caeruleus*



L'Épervier d'Europe est un rapace commun vu tous les ans dans l'AEE et visible toute l'année. Il affectionne les boisements et le bocage pour se reproduire et s'alimenter en oiseaux.

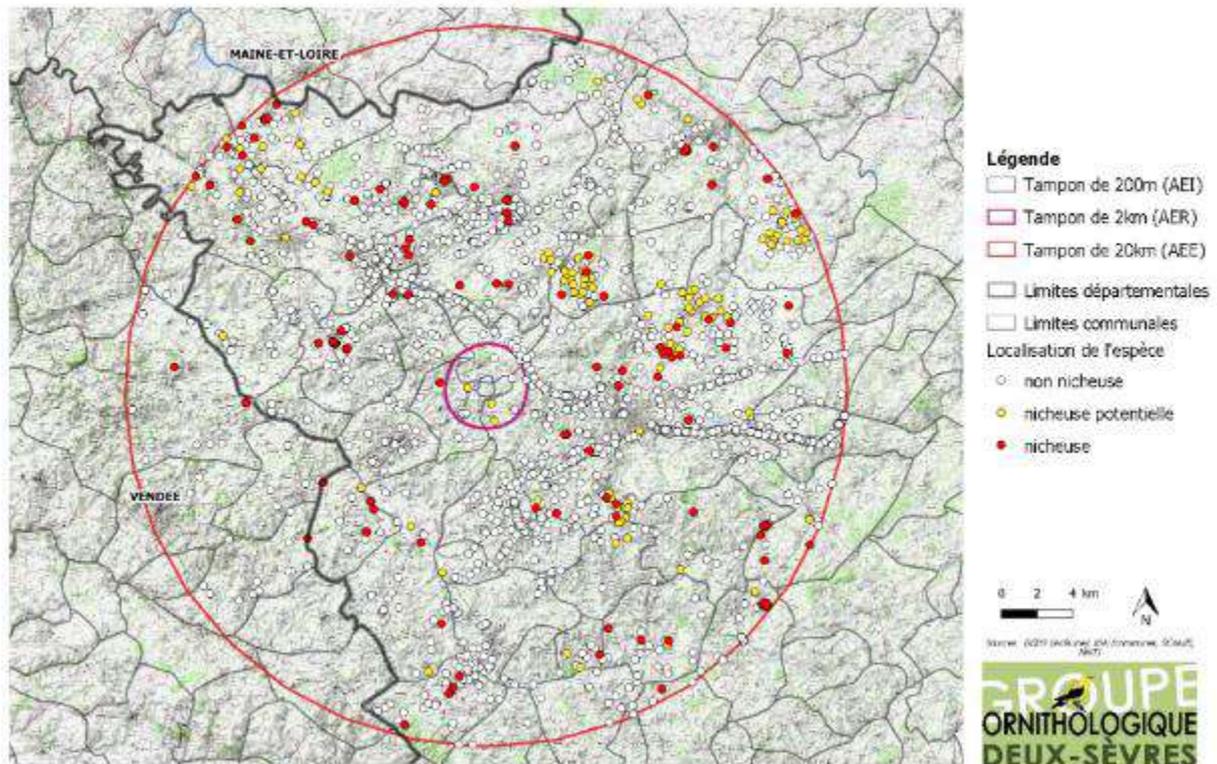
Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Épervier d'Europe - *Accipiter nisus*



e) Faucons

Le **Faucon crécerelle** est l'un des rapaces nicheurs et hivernants les plus abondants. Il est observé chaque année au sein de l'AEE et l'AER et niche dans l'AER et probablement dans la ZIP. Cependant, cette espèce est en déclin au niveau national et est sensible à l'éolien, des cas de mortalité sont régulièrement recensés sur les parcs éoliens du département. Il devra donc être pris en compte lors de l'étude d'impact.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Faucon crécerelle - *Falco tinnunculus*



31

Le **Faucon émerillon**, espèce inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, est un migrateur très rare dans ce secteur du département.

Le **Faucon hobereau** niche régulièrement à l'interface des milieux boisés et des étangs qui parsèment la zone, ainsi que dans le bocage, le long des vallées. Il n'est pas connu à proximité immédiate de la ZIP, alors que les milieux présents lui sont pourtant favorables. Il devra donc y être recherché.

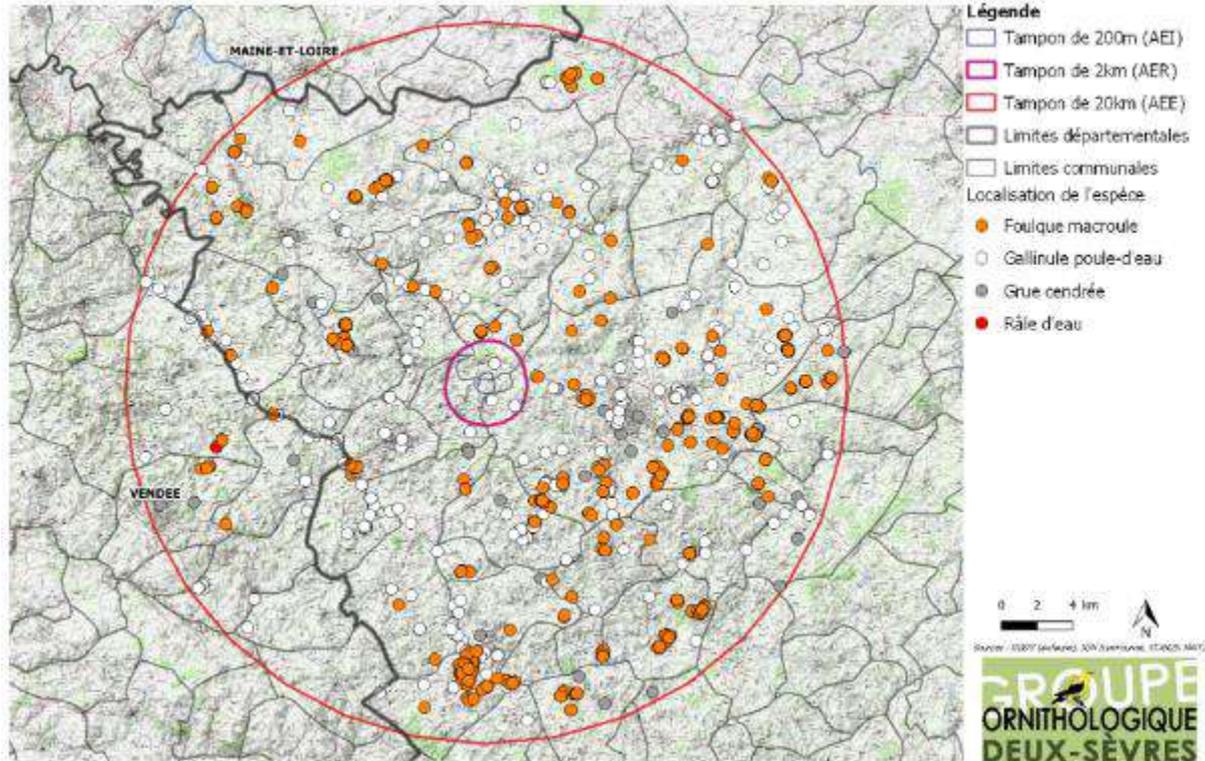
Le **Faucon pèlerin** est un nicheur peu commun et un migrateur et hivernant rare, noté chaque année dans l'AEE. Suite à la forte expansion de sa population au cours des 10 dernières, 2 couples nicheurs sont désormais connus au sein de l'AEE, dans des carrières très éloignées de la ZIP.

Parmi les principales espèces de rapaces qui devront être étudiés au cours de l'étude d'impact, on retrouve le **Busard Saint-Martin**, l'**Élanion blanc** et le **Faucon hobereau** pour leur valeur patrimoniale intrinsèque et la **Buse variable**, le **Faucon crécerelle** ou l'**Épervier d'Europe** pour leur omniprésence dans ce secteur du département et leur sensibilité à l'éolien.

6 Gruiformes

La carte ci-dessous montre les données de plusieurs gruidés et rallidés.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Râle, gallinule, foulque et grue



32

La **Foulque macroule** et la **Gallinule poule d'eau** sont notées chaque année dans l'AEE où elles nichent régulièrement sur les mares, étangs et rivières avec berges à végétation buissonnante.

Même si cette partie du département des Deux-Sèvres se trouve bien à l'ouest du couloir principal de migration de la **Grue cendrée**, l'espèce est vue régulièrement en très petits effectifs dans l'AEE.

Le **Râle d'eau** est observé ponctuellement dans l'AEE. Il fréquente les roselières ou les berges à végétation haute des mares, étangs et cours d'eau aussi bien en hiver qu'en période de reproduction : il niche sur quelques étangs du Bressuirais et du Mauléonnais, où il reste malgré tout très rare. Il est considéré comme « Vulnérable » à l'échelle du Poitou-Charentes.

7 Limicoles

a) Avocette et échasse

Les données d'**Avocette élégante** et d'**Échasse blanche**, deux espèces rares dans ce secteur du département, sont peu nombreuses et ont été recueillies sur une poignée d'étangs très régulièrement suivis.

b) Œdicnème criard

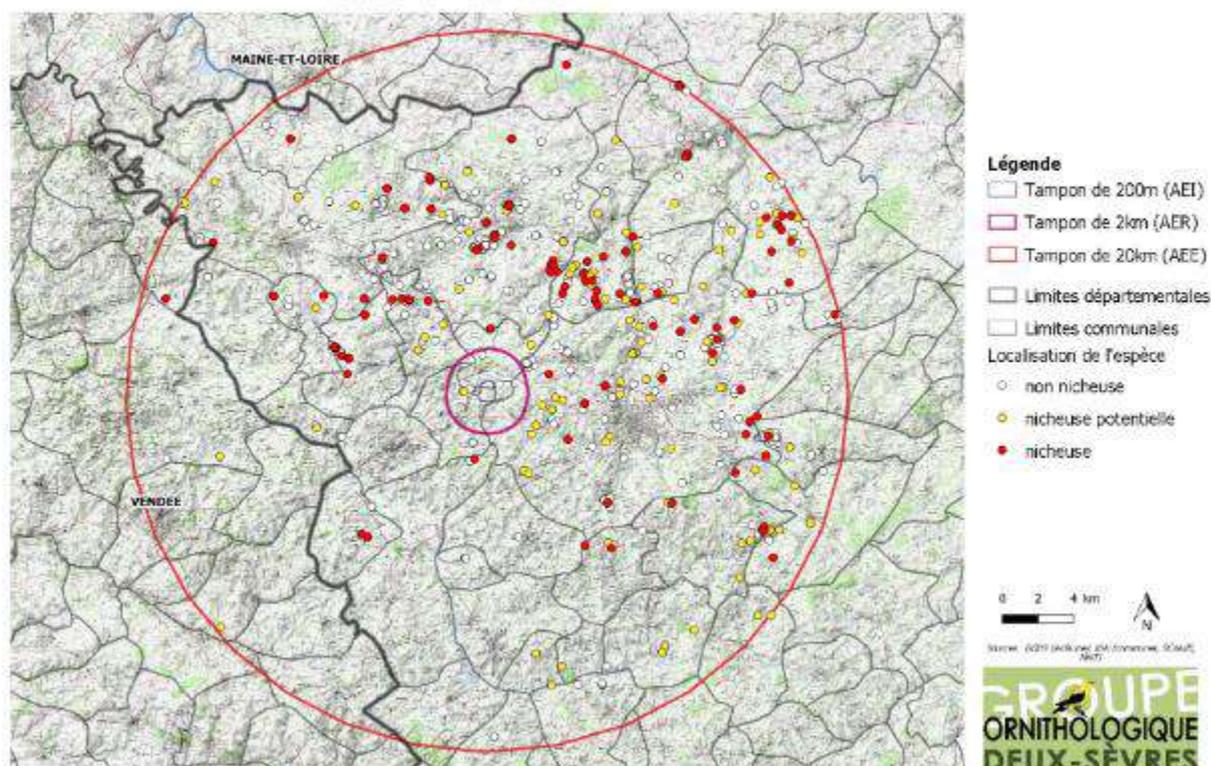
L'**Œdicnème criard**, est un limicole régulièrement observé dans les milieux agricoles les plus secs des Deux-Sèvres en période de reproduction et en période de rassemblement pré et postnuptial. Il est également de plus en plus observé en période d'hivernage, même si les effectifs sont généralement faibles et liés aux hivers doux. Espèce emblématique des plaines, il est également bien présent dans le bocage, notamment dans ses parties les moins arrosées, au nord est à l'est de la ZIP.

Il est inscrit à l'Annexe I de la directive « Oiseaux » (Directive 2009/147/CE) et identifié comme nicheur déterminant en Poitou-Charentes, qui accueillerait 25 à 30 % de la population nicheuse française (Rigaud & Granger, 1999 ; Issa & Muller, 2015).

En période de reproduction

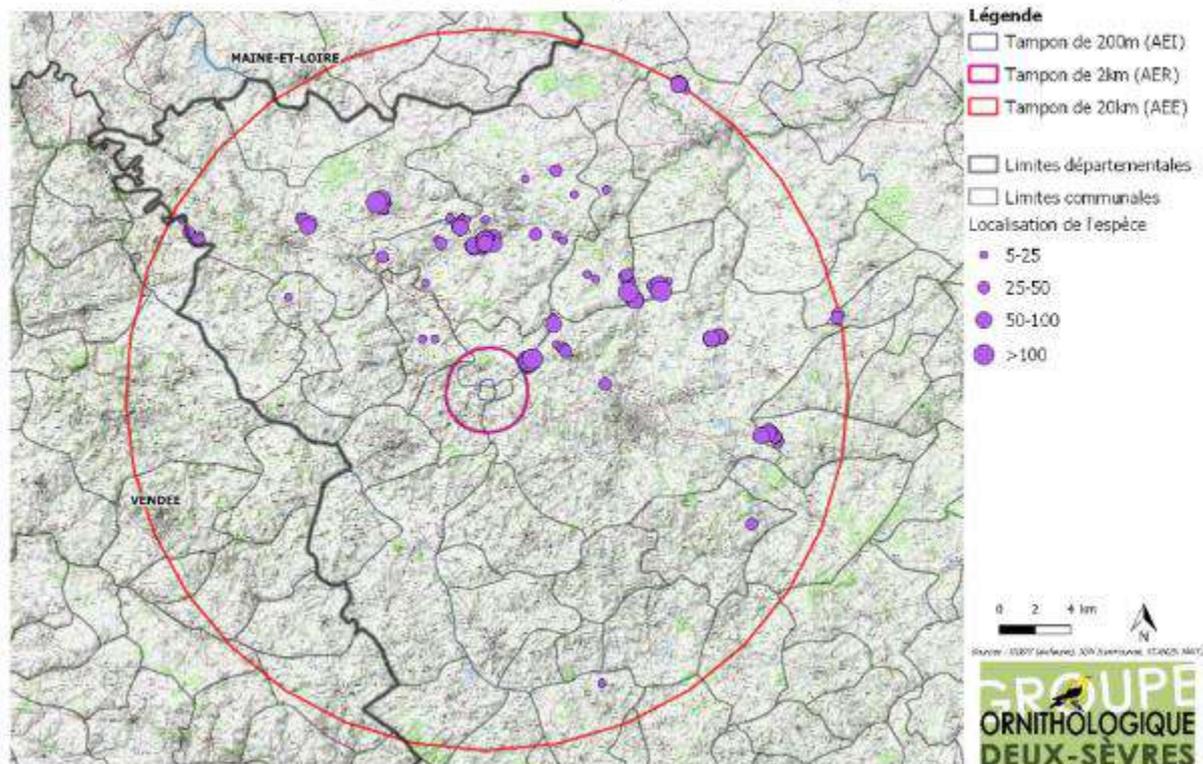
La nidification a principalement lieu sur des terrains dénudés tels que des labours ou des semis de printemps, mais également dans les vignes et sur la zone d'étude au sein de prairies rases pâturées ou non, souvent près d'affleurements rocheux et parfois sur les berges dénudées des étangs, lorsque leur niveau est suffisamment bas au printemps. Les observations montrent qu'il est plus présent dans les zones plus sèches au nord et à l'est de la ZIP. Il devra toutefois être recherché par un protocole spécifique pour établir le nombre de couples présents.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Œdicnème criard - *Burhinus oediconemus*



En période de rassemblement postnuptial

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Oedicnème criard (rassemblements)



34

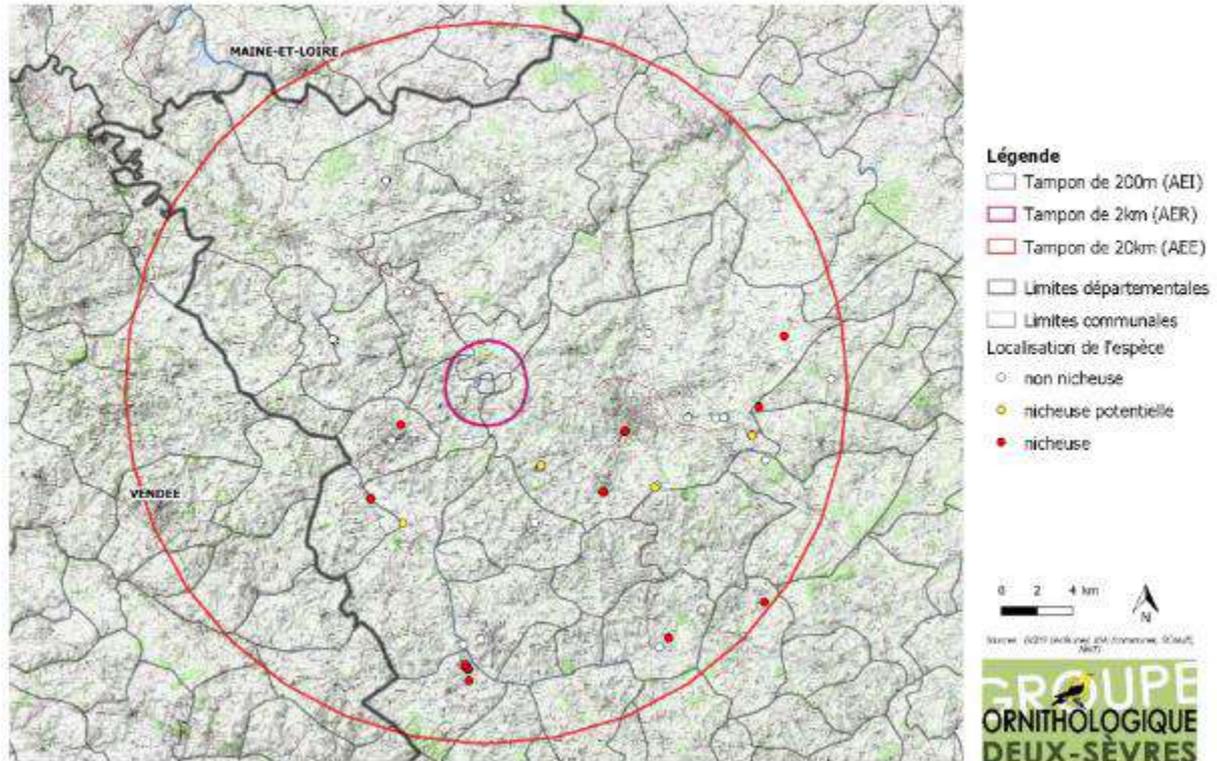
Dans l'AEE, une dizaine de rassemblements postnuptiaux principaux sont connus : ils accueillent des effectifs variables mais importants d'Oedicnème criard. La ZIP se trouve à environ 2 km au sud-ouest d'un site de rassemblement bien connu qui fonctionne avec deux autres reposoirs secondaires, situés au nord-est. Des prospections spécifiques devront donc avoir lieu à cette période afin de mettre en lumière d'autres sites potentiels de rassemblements situés sur la zone.

L'étude d'impact devra évaluer l'incidence du projet sur cette espèce qui, au vu de sa sensibilité en période de reproduction et de rassemblement, devra être recherchée spécifiquement sur l'ensemble des milieux favorables à proximité de la ZIP.

c) Gravelots, pluviers et vanneaux

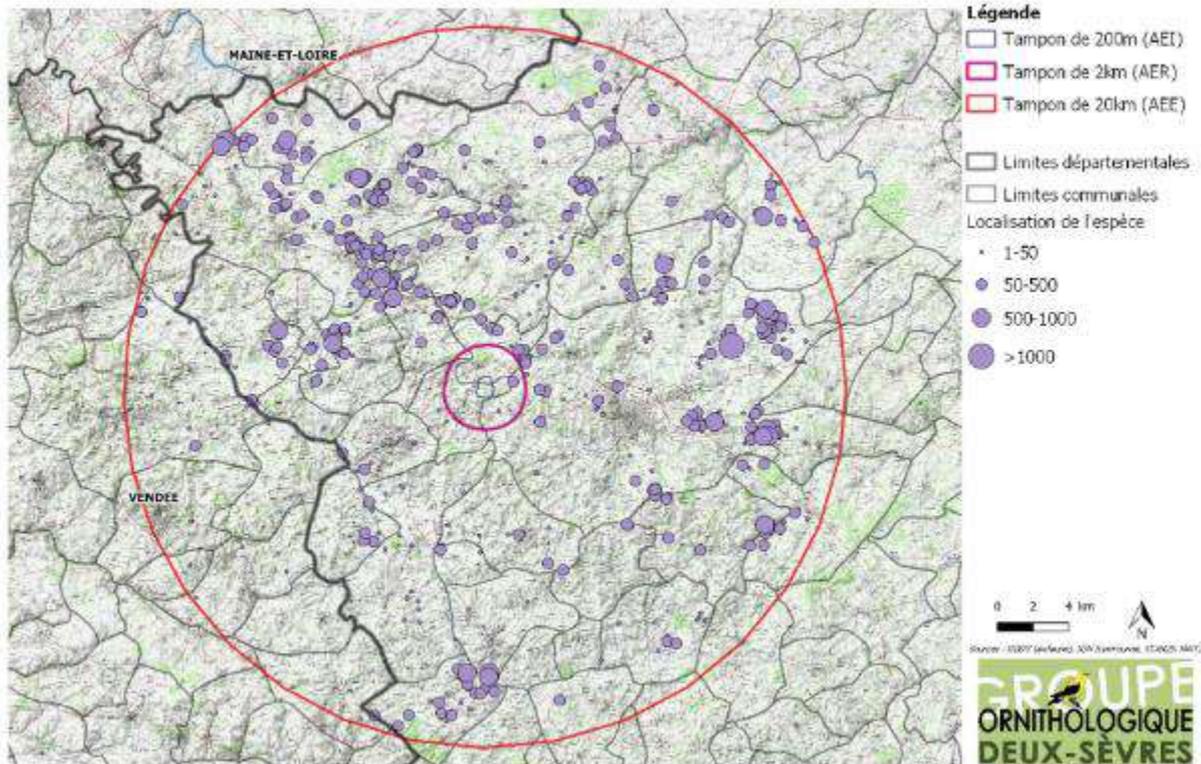
Le **Grand Gravelot** est un migrateur rare observé ponctuellement dans l'AEE sur les étangs de l'Argentonnois et du Moncoutantais, alors que le **Petit Gravelot** peut se montrer sur de plus petites pièces d'eau, et surtout s'y reproduire. Il affectionne les berges dénudées des étangs et de divers terrains « décapés » plus ou moins inondés.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Petit Gravelot - *Charadrius dubius*



Migrateur et hivernant, le **Pluvier doré** est noté tous les ans dans l'AEE, la plupart du temps dans des champs ouverts non loin d'étangs ou sur des sites de rassemblement habituels de Vanneau huppé. Un site de halte régulière est connu en bordure de l'AER, au nord-est. Il est inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Vanneau huppé (hivernants)



L'étude d'impact devra étudier les éventuelles haltes migratoires du Vanneau huppé sur ce site. Ces espèces sont réputées sensibles à l'éolien, notamment par un effet « épouvantail » qui entraîne une diminution importante de leur espace vital et donc de leurs sites d'alimentation pouvant influencer négativement la survie, notamment en hiver.

d) Bécasseaux et combattant

Le **Bécasseau cocorli** et le **Bécasseau minute**, sont des migrateurs très rares dans ce secteur, le **Bécasseau variable** n'étant qu'un tout petit plus commun.

Le **Combattant varié** est migrateur peu fréquent que l'on rencontre parfois sur les berges des plans d'eau et dans les parcelles agricoles, souvent associé aux bandes de Vanneaux huppés.

e) Chevaliers

Le **Chevalier guignette** est migrateur régulier et un hivernant rare dans l'AEE où il fréquente les petits étangs, notamment en fin d'été et à l'automne quand les niveaux sont bas et les berges des cours d'eau et de différents plans d'eau.

Le **Chevalier culblanc** est un migrateur et hivernant régulier dans l'AEE. Noté tous les ans, il est présent dans différents types de zones humides mais il préfère les mares et les petits étangs. C'est le seul qui a été noté dans l'AER.

Les **Chevaliers gambette, arlequin, aboyeur** et **sylvain** sont des migrateurs ou hivernants plutôt rare au sein de l'AEE, surtout observés à proximité des étangs.

La carte ci-dessous montre la localisation des 6 espèces de chevaliers recensées.

